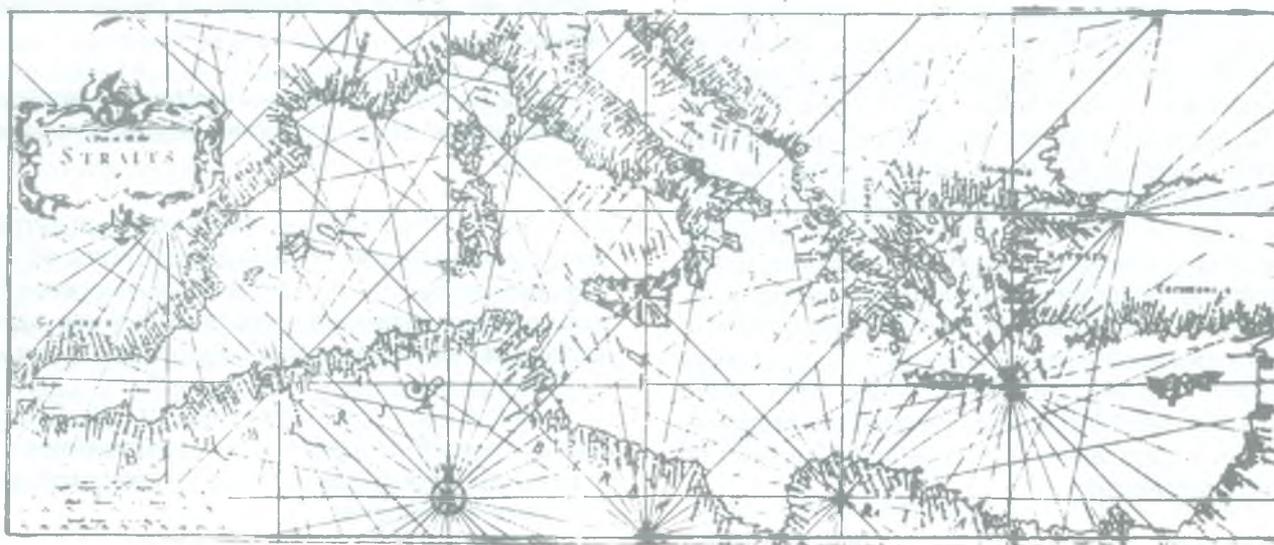




EUROPE



MAGHREB

Conférence de M. Edgard PISANI au CDTM
« Le développement du Maghreb et l'Europe »

SOMMAIRE

- Compte rendu de la conférence de M. E. Pisani « Le développement du Maghreb et l'Europe » ...	2	- Bicentenaire de la Révolution française * la Révolution et la pensée économique	6
- 4ème session des journées théâtrales de Carthage ...	3	- A lire ou à connaître	7
- Chronologie * La Tunisie au jour le jour Octobre 1989	4-5	- Les Sciences humaines et Sociales en novembre	8
		* Conférences et rencontres du CDTM * A l'Affiche : colloque «la Révolution française et le monde arabo-musulman». * Information Révolution	

CONFERENCE AU CDTM : COMPTE-RENDU

LE DEVELOPPEMENT DU MAGHREB ET L'EUROPE

« Si je demande un effort à l'Europe, je l'ai d'abord demandé aux pays en voie de développement. Par certitude objective ». (E. Pisani)

M. Edgard Pisani, Président de L'IMA a donné le 17 octobre une conférence au CDTM sur le thème du «développement du Maghreb et l'Europe».

Choisissant dès le départ de dialoguer avec son auditoire, M. Pisani a essayé en un temps relativement bref de développer trois idées forces tout en répondant aux questions du public.

La première de ces idées concerne la différence de nature entre les édifications européenne et maghrébine, sur un plan économique notamment. Le monde arabe tente d'effectuer son union par regroupement régional avec des ensembles à 4 ou 5 états tandis que l'Europe forme un réseau plus vaste. L'Europe apparaît autosuffisante et utilise ses complémentarités économiques pour consolider son union. Le Maghreb de son côté, pose les jalons d'une unité politique avant de créer les complémentarités économiques, ce qui rend difficile sa réalisation. M. Pisani insiste sur ces difficultés en précisant que «le Maghreb n'est pas auto-suffisant, que son déficit alimentaire est de l'ordre de 60%. et que si des mesures sérieuses ne sont pas prises, il atteindra 70-75% dans vingt ans. De plus, le facteur de la main-d'oeuvre à bon marché et le poids des matières premières jouent de façon plus faible ; il faut que les Maghrébins en tirent les conséquences ».

La seconde question évoquée par M. Pisani est celle du facteur humain qui relie le Maghreb et l'Europe. L'idée abordée ici concerne la démographie et les migrations : «L'Afrique va doubler sa population d'ici 2015 ; cela va poser un problème d'urbanisation. L'Europe est directement affectée par ce phénomène à cause de l'immigration. Dans les dix prochaines années, il y aura un milliard d'hommes en plus dont 900 millions au Sud» affirme le Président de l'IMA. «Allons nous dresser une ligne Maginot, s'interroge-t-il, ou nous organiser ?». Et M. Pisani de souligner la tradition française de laïcité et d'accueil et de s'interroger sur la mise en cause de la notion d'Etat laïc neutre. «Nul ne peut nous demander de renoncer à cette tolérance politique», déclare M. Pisani.

La troisième idée, développée par le Président de l'IMA, concerne la nécessité des rapports entre l'Europe et le Maghreb. Certes l'Europe traverse des mutations. «Les diversités culturelles et l'unité économique sont des contradictions qu'il faut assumer», précise-t-il. «Si demain, on me dit de détruire la culture française pour créer l'Europe, je refuse !», s'exclame-t-il. Il poursuit en expliquant que la France traverse une crise d'identité, l'Europe nous met en cause dans la perception que nous avons de nous-mêmes.

Ainsi, dans le passé, nous nous définissions par rapport à l'Est, mais les rapports est-ouest changent de nos jours. Le danger pour l'Europe, c'est justement de regarder uniquement vers l'Est, et d'oublier le Sud. Pour chercher la résolution des tensions, il existe des solutions ; «l'Afrique doit inventer son modèle de développement, conclut M. Pisani. La CEE peut l'aider. Nous n'avons pas le choix, nous sommes condamnés à vivre ensemble».

Bernard LECAT

Compte rendu du dernier ouvrage de E. Pisani «Pour l'Afrique» paru chez Odile Jacobs en 1988.

Les titres de la littérature spécialisée sur l'Afrique après avoir annoncé son éveil, suggéré son mouvement, se bons et ses mauvais «départs» font preuve d'une attitude réaliste.

Le mythe de l'Afrique intemporelle, appliqué à se répéter tel quel de génération en génération s'est effrité d lui même.

Le livre «Pour l'Afrique» est un plaidoyer de méthodes avec comme acteur principal le paysan. Force est de constater aujourd'hui que les espoirs de développement fondés sur une aide extérieure, considérée comme capable d provoquer l'investissement et l'équipement seront vains.

Il faut partir d'une autre logique, celle des mécanismes de l'auto-développement ; le développement n'est pas un parti pris idéologique. L'Afrique n'a pas besoin de doctrines, mais de méthodes.

Le débat est économique, tout en évitant les affrontements théoriques sur les mérites ou défauts de l'économie de marché, il portera sur la technique de l'échange.

Un processus africain de développement passe par une distanciation au moins méthodologique avec les habitudes, les comportements et les modèles de développement venus d'ailleurs. Un modèle de développement ne se décrète pas, il s'invente au fur et à mesure dans l'effort continu. L'argent tout seul ne fait pas le développement. Il le rend possible.

Il faut trouver le moyen de rendre au paysan des continents pauvres l'orgueil de sa fonction, en rendant sa vie moins dure, ses efforts mieux récompensés par une formation.

Ce livre apporte une contribution à la définition de nouvelles stratégies alternatives de développement priviliégiant le facteur temps : «L'Afrique accuse par rapport à l'Europe un retard. Pour le rattraper, elle devra franchir toutes les étapes du parcours. (...)

Yassine CHAIB

4ème SESSION DES JOURNEES THEATRALES DE CARTHAGE DU 28 OCTOBRE AU 6 NOVEMBRE

La 4ème session des Journées théâtrales de Carthage s'annonce dans la nouveauté. Depuis leur création en octobre 1983, les Journées théâtrales de Carthage sont une vitrine de la création nationale tunisienne. Cette session se veut celle de la diversification (participation de troupes africaines et européennes) et de la qualité avec l'ambition d'un marché théâtral arabe, à l'instar du marché du film

Statistiques générales :

Participation de 24 pays (14 arabes, 5 africains et 5 européens). Les troupes qui participeront à ces journées seront au nombre d'une cinquantaine dont 31 tunisiennes, 12 arabes, 5 européennes et 2 africaines. A Tunis, 70 représentations auront lieu, et 13 pièces seront jouées en compétition. A l'intérieur du pays, on prévoit 107 représentations. Au total, ces journées vont mobiliser 800 hommes de théâtre, dont 300 viennent de l'étranger.

L'un des points forts également des J.T.C. concerne le colloque qui se déroulera à l'hôtel International du 30 octobre au 2 novembre sur la «**Diffusion du produit théâtral arabo-africain** » avec la participation de 14 Tunisiens et 20 étrangers. Le marché du film arabo-africain organisé en parallèle avec le colloque verra la projection de 30 pièces arabo-africaines.

OUVRAGES A CONSULTER AU CENTRE DE DOCUMENTATION TUNISIE MAGHREB.

AZIZA (Mohamed).- «Regard sur le théâtre arabe contemporain».Tunis, M.T.E., 1970.

AZIZA (Mohamed). - «Le théâtre et l'Islam». , Alger,SNED, s.d.

BEN HALIMA (Hamadi). - « Un demi-siècle de théâtre arabe en Tunisie (1907-1957)» - . Tunis, Université de Tunis, 1974.

LANDAU (Jacob). - «Etudes sur le théâtre et le cinéma arabes» Traduit de l'anglais par Francine Le Cleac'h. - Paris Maisonneuve et La Rose, 1965.

MAUME (Jean Louis) - «Situation du théâtre tunisien, évolution et tendances actuelles du théâtre arabe en Tunisie». Doctorat de 3ème cycle. - Paris, 1974.

NCIRI (Belgacem). - Patrimoine culturel et tradition théâtrale maghrébine. Doctorat de 3ème cycle. - Paris, 1980.

MEJRI (Mahmoud). - «La nouvelle thématique dans le théâtre tunisien contemporain». Doctorat de 3ème cycle. - Paris, 1985.

A consulter également les articles de la revue IBLA sur le théâtre tunisien.

Yassine CHAIB

LE THEATRE ARABE

L'absence du théâtre dans l'histoire des cultures arabo-musulmanes, est un problème qui se traduit par le désir constant d'en justifier l'existence.

L'interdiction de la représentation théâtrale reste implicite dans l'Islam qui rejette la mythologie grecque pour prêcher l'unicité de Dieu contre le polythéisme. L'interdiction de la représentation divine est un trait fondamental qui distingue l'Islam des autres religions monothéistes.

Une certaine théâtralité réside cependant dans quelques rites et cérémonies religieuses : le Zar, rite de dépossession qui comporte des personnages masqués ; la danse du derviche tourneur et surtout la ta'ziyah shiite qui est un théâtre religieux commémorant le sacrifice d'Husayn, petit-fils du Prophète.

Outre la poésie, le conte n'a-t-il pas été comme l'affirme Abdelwahab Bouhdiba «un substitut musulman au théâtre grec ?».

L'expérience théâtrale arabe existe de nos jours. Son authenticité et sa valeur ne sont pas nécessairement tributaires d'un passé. il s'agit donc de la juger en fonction du présent.

CHRONOLOGIE LA TUNISIE AU JOUR LE JOUR OCTOBRE 1989

27 septembre : Gouvernement : M. Hamed Karoui, ministre de la Justice du gouvernement sortant est nommé Premier Ministre en remplacement de M. Hédi Baccouche.

C'est le deuxième premier ministre désigné par le président Ben Ali depuis le 7 novembre 1987.

U.M.A. - Transport : Des taxis algériens font des départs pour tout le Maghreb à partir de Tunis.

28 septembre : Gouvernement : Le général Mustapha Bouaziz est nommé ministre de la Justice et les membres de l'actuelle formation gouvernementale sont confirmés dans leurs fonctions. Séparation de la qualité de membre du gouvernement et de la fonction de gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie.

Tunisie-USA : Signature d'un accord de coopération dans le domaine de l'aide céréalière. Le gouvernement des Etats-Unis consent un crédit de 15 millions de dollars à des conditions de faveur pour l'importation de 94 000 tonnes de céréales.

29 septembre : Archéologie : découverte à Carthage : un sanctuaire phénicien pillé par les Romains. Ces fouilles sont réalisées par une mission archéologique allemande et une équipe tunisienne chargée de la conservation de Carthage.

Tunisie-Soudan : Protocole d'accord entre les deux pays en matière d'habitat et d'urbanisme pour la construction de 1000 logements . Cette cité portera le nom de «Cité du 7 Novembre».

Presse : parution du journal «esh Shaab» organe de l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens après une absence de plusieurs années.

1 octobre : Sport : Première Coupe Arabe de football pour la Tunisie. Le Stade Tunisien remporte la coupe arabe des vainqueurs de Coupes.

Politique : Commémoration du 4ème anniversaire de l'agression israélienne de Hammam-Chott.

2 octobre : Bourguiba : Annonce de l'hospitalisation de l'ancien Président Habib Bourguiba à l'hôpital Charles Nicolle pour examens médicaux consécutifs à l'intervention chirurgicale subie le 19 juillet dernier. Il regagne sa résidence de Monastir le 22 octobre.

Planning Familial : Remise du prix du Président de la République pour la promotion du planning familial aux gouvernorats de Ben Arous, de Sousse et de Siliana récompensant leurs résultats en matière de croissance démographique et de politique familiale. A cette occasion, le président Ben Ali espère qu'à l'horizon de l'an 2000 le taux de croissance démographique tunisien n'excède pas 1,8%. En 1988, ce taux a été de 2,15.

3 octobre : Tourisme : Au cours des 9 premiers mois, 110 millions de dinars ont été investis contre 79 millions en 1988.

Economie : Accord de prêt de la Banque Africaine de Développement à la Tunisie pour un crédit de 33,64 millions d'U.C. soit environ 43,52 millions de dollars (près de 41 millions de dinars) devant servir à financer un projet de réhabilitation de la Compagnie des phosphates de Gafsa.

Religion : Décès du cheikh Mohamed Kébir Chérif, Imam honoraire de la Mosquée de la Zitouna.

Enseignement : Un communiqué de la Tendance Islamiste signé par Abdelfattah Mourou sur la réforme de l'enseignement et notamment la question de «la révision des programmes de l'éducation islamique» a suscité la réprobation des partis politiques et d'organisations comme la Ligue Tunisienne des droits de l'homme, les universitaires des institutions d'enseignement et de recherche, l'Association Tunisienne des femmes Démocrates.

5 octobre : Tunisie-USA : Protocole d'accord sur la non-double imposition concernant la fortune et le revenu entre les deux pays. Cette convention s'applique aux personnes morales et physiques pour faciliter le transfert des capitaux et créer un climat plus propice aux investissements.

6 octobre : Santé : Inauguration par le ministre de la Santé d'une unité de fabrication de médicaments pharmaceutiques pour le marché maghrébin (Pharmagreb) installée dans la zone industrielle de l'Ariana.

Islam : Création d'un Institut Supérieur pour la formation et le recyclage des Imams et organisation d'un concours national de psalmodie du Coran.

7 octobre : Economie : Selon les résultats provisoires du commerce extérieur pour les huit premiers mois 1989 publiés par l'institut National de la Statistique, le commerce

extérieur de la Tunisie atteint 1775 millions de dinars en exportation contre 2664 MD en importation, soit un taux de couverture de 66%.

Enseignement : Le ministre de l'Education Nationale précise que le port de la tenue islamiste est interdit aux enseignants uniquement, les élèves et les étudiants ayant la possibilité de porter un foulard pour se couvrir la tête. Des consignes ont été données pour l'application modérée de la circulaire 108.

8 octobre : **Partis** : Remaniement du Bureau politique du R.C.D. : Hamed Karoui est nommé vice-président, Mohamed El Jeri, nouveau membre.

9 octobre : **Télévision** : Le journal télévisé a consacré un spécial de quelques minutes à la réunion du Comité central du parti communiste.

10 octobre : **Parlement** : Au cours de la 2ème session de la 8ème législature, la Chambre des Députés a réélu Slaheddine Baly à l'unanimité président de la Chambre et Amor Béjaoui comme premier vice-président.

11 octobre : **Tunisie-UMA** : Tunis a été choisi comme siège du Centre Régional Nord Africain de Télédétection, futur centre spécialisé de l'Organisation Africaine de Cartographie et de Télédétection.

12 octobre : **Islam** : Le président Ben Ali a présidé la cérémonie du Mould à la Mosquée de la Zitouna. Il a reçu le Cheikh Mokhtar Sellami, mufti de la République et a décidé une augmentation de salaire de 15 dinars pour les cadres religieux, prédicateurs et responsables de mosquées.

Architecture : Prix de l'Aga Khan au Tunisien Samir Hmaïssi pour son projet de construction d'une école primaire.

13 octobre : **Cinéma** : Au 10ème Festival Méditerranéen de Valence, le film «Les sabots d'or» du tunisien Nouri Bouzid a obtenu le prix du meilleur montage.

14 octobre : **Commémoration** : Célébration de l'Evacuation du dernier soldat étranger du territoire national à Bizerte.

Tunisie-France : Le ministre de l'Economie nationale, Moncef Bélaïd a été reçu par le patronat français. A cette occasion, un Comité Tunisie a été créé au Centre français de promotion industrielle en Afrique.

15 octobre : **Culture** : L'Exposition archéologique carthaginoise est inaugurée à Los Angeles, après New York et Houston.

18 octobre : **Espace** : Le laboratoire de géologie de l'Ecole Nationale d'ingénieurs de Sfax a entamé l'analyse du frag-

ment de météorite tombé le 16 octobre. Les résultats des premières analyses indiquent que celle-ci a une densité de 3,53 et une composition métallique.

Budget : Le projet de budget pour l'année 1990 est de 3710 millions de dinars accusant une augmentation de 10% par rapport à l'exercice budgétaire 1989.

19 octobre : **Commémoration** : Célébration d'un monument à la mémoire des événements du Jellaz en 1911.

Tunisie-USA : Création d'un conseil d'affaires tuniso-américain. Il travaillera avec la Chambre de Commerce tuniso-américaine créée le printemps dernier à Tunis.

20 octobre : **Tourisme** : A l'issue des travaux du colloque "Tourisme 2000", a été créée une organisation méditerranéenne des journalistes et écrivains du tourisme.

Automobiles : Commencée le 12 septembre, la série 57 pour l'immatriculation automobile devrait s'achever après 6 semaines seulement, soit 10 000 véhicules immatriculés.

Recherche : L'association tunisienne de sociologie a reçu son visa administratif. L'association s'est donnée comme objectif de développer l'enseignement et la recherche sociologiques.

21 octobre : **Partis** : La motion générale de la 2ème session du comité central du R.C.D. réaffirme les principes du 7 novembre.

23 octobre : **Recherche** : En 1988, la Tunisie a consacré 0,14% de son PIB à la recherche. Sur 200 projets présentés chaque année, les moyens ne permettent d'en financer que 40 à 50 pour cent.

24 octobre : **Transports** : Le nouveau plan de circulation de la ville de Tunis prend en considération les zones piétonnes et les transports publics. Des échangeurs et un pont aérien relié à l'autoroute d'Hammamet sont prévus pour faciliter la circulation.

Commémoration : A Halfaouine, anniversaire de la mort du militant du mouvement national Mongi Slim en présence du ministre des Affaires Etrangères Abdelhamid Escheikh.

Communication : Démarrage de l'expérience du réseau de transmission de données par minitel.

25 octobre : **UMA Tunisie** : Création de la Société Maghrébine de médecine du travail.

BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION FRANÇAISE

LA REVOLUTION ET LA PENSEE ECONOMIQUE

Le principe de l'ordre économique est «la faculté exclusive qu'a chaque individu de connaître ses intérêts mieux que tout autre». (Turgot)

En cette fin de siècle, la pensée économique ne repose pas en France sur des bases claires et définies, car on assiste à l'érosion de la pensée physiocrate en attendant l'émergence de nouvelles écoles.

La France est surtout restée marquée au 18ème siècle par l'école des physiocrates, dans le domaine de la pensée économique. Les thèses de Quesnay et de ses disciples, le marquis de Mirabeau, Lemercier de la Rivière et Dupont de Nemours sont fondées sur l'existence d'une loi naturelle qui régirait ad eternam la société française. Elle supposerait de ne point toucher à la propriété, fondement de l'ordre social et facteur nécessaire à la croissance agricole. L'Etat devrait se contenter de faire respecter la loi naturelle, d'en diffuser les préceptes.

La pensée physiocrate obtient un large écho à la fin des années 1760 lorsque la libéralisation du commerce des grains est promue par les autorités royales. Mais cette pensée s'éclipse à la fin du siècle. De Nemours essaye de la défendre sous la Révolution. En tant que membre de la Constituante, il rédige de gros rapports sur les finances et les impôts, mais ne parvient pas à les faire adopter. Les idées physiocrates subissent par ailleurs la concurrence de la doctrine d'Adam Smith qui publie en 1776 "la Richesse des Nations".

D'autre part, les questions financières ne sont pas le fort des physiocrates or bon nombre de débats à l'Assemblée soulèvent cette question. En outre les physiocrates font la part belle aux propriétaires fonciers au détriment de la bourgeoisie d'affaires. Ce n'est pas l'avis d'une nouvelle génération d'économistes libéraux qui, à travers Say et Saint-Simon, défendent les vertus de l'industrialisation.

En 1790, Roucher dans son introduction à "la Richesse des nations", comme le précise Gilbert Faccarello, souligne que les «écrivains économistes» (physiocrates) n'ont apporté que des «lumières partielles sur les différents points de l'économie politique» et Peuchet, dix ans plus tard, dans son "Dictionnaire universel de la géographie commerciale" parle du Tableau économique comme d'une «espèce de hiéroglyphe qui n'apprend rien et semble déjà établi sur de fausses bases».

Condorcet en 1790 publie un résumé de "la Richesse des nations" et Sieyès dans son discours sur la liberté de la

presse du 20 janvier 1790 s'exclame : «Vous ne réduirez pas, Messieurs, les moyens de communication entre les hommes....» Il faut favoriser «le commerce de la pensée».

Grâce à Adam Smith, l'agriculture n'est plus perçue comme la seule source de productivité. L'industrie a aussi son rôle à jouer. Say élargit l'idée aux «services immatériels» et donne naissance au concept néo-classique.

Bernard LECAT

1789 : une chronologie des événements courants.

2 novembre : mise à la disposition de la nation des biens ecclésiastiques.

4 novembre : triomphe au théâtre français de «Charles IX», tragédie de Marie-Joseph Chénier.

7 novembre : l'Assemblée interdit à ses membres de devenir ministres. (mesures contre Mirabeau).

19 novembre : création par l'Assemblée nationale d'une caisse de l'extraordinaire qui devra être alimentée par la vente des biens de l'Eglise.

24 novembre : parution du 1er numéro de la Gazette nationale ou le Moniteur universel.

26 novembre : réforme municipale : l'article 12 prévoit l'élection des maires à la majorité absolue des voix.

28 novembre : fondation du journal «les Révolutions de France et de Brabant» par Camille Desmoulins.

La Révolution et la pensée économique

FACCARELLO G. - Aux origines de l'économie politique libérale : Pierre de Boisguilbert. - Paris, Anthropos, 1986.

FACCARELLO, G. (sous la dir. de). - L'Economie politique pendant la Révolution française, numéro spécial de la revue Oeconomica, Paris, ISMEA. - et Grenoble, PUG, 1989.

HECHT, J. - «Une héritière des Lumières, de la physiocratie et de l'idéologie: la première chaire française d'économie politique (1795)», Oeconomica n° 6, Paris, ISMEA. - et Grenoble, PUG, 1986.

PASQUINO, P. «Emmanuel Sieyès, Benjamin Constant et le Gouvernement des Modernes : contribution à l'histoire du concept de représentation politique», Revue française de sciences politiques, n° 2. - Paris, Presses de la FNSP, 1987.

SERVET, J.M. (études coordonnées par). - Idées économiques sous la Révolution 1789 - 1794. - Presses Universitaires de Lyon, 1989.

STEINER, Ph. - «Le projet physiocratique : théorie de la propriété et lien social», Paris, Revue économique, 1987.

A LIRE OU A CONNAITRE

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES. - Les Français à l'étranger et la Révolution. - Direction des Archives de Nantes. 1989. - 216 p.

Un nouveau fonds d'archives est désormais accessible au Centre des Archives diplomatiques du Ministère des Affaires Etrangères à Nantes. Dans cette année de commémoration du bicentenaire, il était opportun d'élaborer un sondage dans les archives rapatriées des postes diplomatiques et consulaires français à l'étranger.

Ce sondage est l'objet du présent ouvrage, qui met en valeur les différentes réactions des français à l'étranger face à la Révolution. Le tableau offert est à la fois vivant et varié : on y trouve des témoignages personnels, des actes de chancelleries, des lettres de savants, enthousiastes ou critiques à l'égard du grand événement que fut la Révolution. Des textes concernent par exemple la grande fête de la Fédération ou la Terreur à Tunis, le banquet civique des patriotes de New-York, le décadî à Constantinople ou l'expédition d'Egypte.

ALAYA (Hachemi). - L'économie tunisienne - Réalités et voies pour l'avenir. - Tunis : Afkar wa Ich-Haar éditeur, 1989. - 241 p.

Agrégé d'économie, et président de l'Université Tunis III, H. Alaya brosse un tableau concis mais sans complaisance de l'économie tunisienne. Dans un style clair, l'auteur se propose d'informer les citoyens des problèmes économiques et sociaux actuels afin de lui révéler les véritables enjeux de l'avenir.

H. Alaya insiste sur le caractère structurel de la crise économique qui manifeste les limites d'un modèle de croissance, reposant sur l'intervention de l'Etat. Dénonçant le manque de compétence économique de la classe politique, il remet en cause le rôle de l'Etat providence et demande une plus grande liberté pour les acteurs économiques et sociaux. Dans son bref survol de l'économie tunisienne, l'auteur souligne l'endettement du pays, le poids du chômage, le déficit alimentaire, la pression démographique. Afin de résoudre la crise, l'auteur préconise notamment une charte économique, un allègement de l'appareil bureaucratique, une modification des normes budgétaires, le guichet unique pour les PME, une promotion du capital risque, et l'affectation d'1% du PIB pour la recherche... L'auteur conclut sur les perspectives de l'UMA.

BEN HAMIDA (Abdesslem). - Le syndicalisme tunisien de la 2ème Guerre mondiale à l'autonomie interne. - Tunis : Université de Tunis I, 1989. - 435 p.

L'auteur décrit dans une 1ère partie le contexte socio-économique, les conditions politiques et la situation syndicale après-guerre. Il insiste par exemple sur la taille réduite des entreprises, le poids de la bourgeoisie française et la crise de l'artisanat. Dans une 2ème partie, il aborde la naissance et l'affirmation d'un syndicalisme national tunisien en évoquant les origines de l'UGTT, la formation du syndicat de la Cie Sfax-Gafsa. La partie suivante concerne le combat politique de l'UGTT, avec l'assassinat de Farhat Hached, les rapports avec les partis politiques comme le P.C. de Tunisie, les «partis destours» ou le parti socialiste SFIO.

A. Ben Hamida achève son ouvrage en expliquant les relations avec les autres syndicats tunisiens, la FSM (Fédération Syndicale Mondiale) ou la CISI (Confédération Internationale des Syndicats Libres). Suivent des annexes avec quelques textes marquants sur l'histoire syndicale et 30 pages de bibliographie.

INSTITUT DE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT DU MAGHREB. IFID. Tunis. - Balances des paiements et mécanismes d'ajustement dans les pays du Maghreb. - Tunis : IFID, 1987. - 322 p.

Cet ouvrage regroupe les travaux du séminaire organisé conjointement par l'IFID et le FMA à Tunis du 10 au 14 septembre 1984. La première partie concerne la balance des paiements et les politiques d'ajustement. Un des articles étudie l'analyse comparative des balances de paiement des pays maghrébins. On y trouve des tableaux détaillés de ces balances allant de 1971 à 1981. Il est écrit par Mongi Safra, maître de conférence d'économie à l'IFID et par Mokhtar Souissi, assistant en économie dans le même institut. La deuxième partie aborde la politique de taux de change et les perspectives de coordination maghrébine. On y trouve notamment un article sur les perspectives de coordination des taux de change dans les pays du Maghreb, de Mustapha Kara, économiste au Fonds Monétaire Arabe. L'ouvrage s'achève avec une partie sur l'endettement extérieur et le rôle des institutions internationales. Un des participants, Christian A. François, directeur adjoint du département de l'Afrique au FMI, explique le rôle de son institution dans le processus d'ajustement économique.

LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES EN NOVEMBRE

CONFERENCES ET RENCONTRES DU CDTM

Judi 2

18h15. MAURICE AGULHON. Professeur au Collège de France.

« *La Révolution française et la tradition républicaine* ».

Mercredi 8

21h00. MICHEL VOVELLE. Professeur à l'Université de Paris I, Président de la Commission d'histoire de la Révolution française.

« *Révolution, Art et Culture* »

Vendredi 10

18h15. MANUEL BRIDIER. Directeur à la Caisse Centrale de Coopération.

« *Dette extérieure et développement* ».

* COLLOQUE « LA REVOLUTION FRANÇAISE ET LE MONDE ARABO-MUSULMAN » *

Ce colloque est organisé à Tunis à l'Hôtel Belvédère du 9 au 11 novembre par l'Association d'Etude du XVIIIème siècle et l'Ambassade de France. De nombreuses personnalités du monde de la recherche y participeront, dont :

Dominique URVOY, Université de Toulouse
Michel VOVELLE, directeur de l'institut d'Histoire de la Révolution française (Paris)
Faruk BILICI, chercheur bibliothécaire à l'Université de Rouen
Françoise BLECHET, département des Manuscrits à la B.N. de Paris
Denise BRAHIMI, Université de Paris VII
Edith FLAMARION, Université de Paris III
Henry LAURENS, Université de Paris IV
Daniel LIGOU, Université de Dijon
Charles PORSET, CNRS Sorbonne
Benjamin STORA, Université de Paris III

A L'AFFICHE

* INFORMATION REVOLUTION *

RECTIFICATION : Rafik DARRAGI, Directeur de l'Institut Bourguiba des Langues vivantes, prononcera une conférence sur le thème suivant : « **de la Bastille à Westminster ou le bicentenaire vu d'Angleterre** », le 10 novembre à 17h30 à l'Espace Sophonisbe de Carthage.

* IMA *

Egypte - Egypte. L'Institut du Monde Arabe organise depuis le 16 juillet 1989 et jusqu'au 14 janvier 1990 une exposition sur l'Egypte qui se déploie sur deux espaces : le musée sanctuaire présente 26 chefs-d'oeuvres de l'art égyptien, de l'Egypte musulmane à l'époque des pharaons. Le musée imaginaire permet de son côté par des moyens audiovisuels et informatiques de réintroduire toute la richesse des oeuvres. Il comprend un théâtre d'images, un diaporama sur la découverte du trésor de Douch, un film 35 mm « Nil-Seine », qui illustre une promenade imaginaire rythmée par les musiciens du Nil.

(IMA : 1 rue des Fossés-St Bernard 75005 Paris. Métro Jussieu. Tél. : 40513838) tarif 35 F.

SYMPOSIUM

Symposium «Architecture et urbanisme dans le Monde Arabe. Pour une chartre alternative», organisé par la revue Mujtamaa wa Umrân avec le concours de l'Université des Sciences, des Techniques et de Médecine de Tunis le 18-19-20-21 novembre 1989 à l'hôtel Mechtel.

Bernard LECAT
C.D.T.M.
22, av. de Paris
Tunis 1000 RP
245.508

Imp. FINZI - Tunis